



LA MISSION AIDE AU RECRUTEMENT

Le recrutement revêt un enjeu primordial. Le service d'aide au recrutement propose de réaliser tout ou partie de la procédure de recrutement d'un agent destiné à occuper un emploi permanent. Ce service est entièrement gratuit.

Les différentes étapes sont modulables en fonction des besoins spécifiques des collectivités et en fonction du grade de recrutement.

Pourquoi faire appel au CDG ?

Le CDG garantit :

- Une expérience confirmée du recrutement,
- La connaissance des métiers des collectivités territoriales,
- Un accompagnement sur mesure et adapté à la taille de la collectivité,
- Une présence sur le terrain, une collaboration étroite et constructive.

Comment se déroule la prestation ?

Après contact pris, le CDG02 va proposer à la collectivité recruteuse un ensemble d'actions « à la carte ».

1^{ère} étape : Analyse et formalisation du besoin

- Assistance dans l'analyse du besoin,
- Cadrage : contraintes, contexte, objectifs, planning prévisionnel et estimation financière
- Etude du poste, aide à la rédaction de la publicité et de l'offre et stratégie de diffusion.

2^{ème} étape : Etude et sélection des candidatures

- Réception, tri, analyse des candidatures en accord avec la collectivité,
- 1^{ère} analyse synthétique des candidats réalisée sur dossier par le CDG02 puis retour à la collectivité,
- Elaboration des convocations.

3^{ème} étape : Participation au jury de recrutement de la collectivité

- Conception de la grille d'entretien et participation au jury de recrutement,
- Participation aux délibérations du jury.

4^{ème} étape : Conseil et accompagnement dans la mise en œuvre

- Vérification des conditions d'emploi,
- Rédaction des actes, suivi de la procédure de nomination,
- Conseil dans les différentes formalités administratives,
- Rédaction des différentes réponses aux candidats non retenus.

La décision finale ainsi que l'ensemble des « décisions intermédiaires » appartiennent exclusivement à l'autorité territoriale.

Pour plus de renseignements

Contact auprès de M. Cyril Buart Duton, responsable du service emploi, recrutement et concours via directionemploiconcours@cdg02.fr tél : 0323520152